

Cancer du col de l'utérus : seules 60% des femmes se font dépister (02 04 2015)

**Suite aux révélations de Julie Taton dans Paris Match Belgique sur ses interventions pour un « pré-cancer » du col de l'utérus, Solidaris rappelle l'importance de se faire dépister régulièrement. Solidaris souhaite qu'un maximum de femmes bénéficient d'un dépistage du cancer du col de l'utérus. C'est pourquoi, elle souligne l'importance d'organiser un dépistage accessible à toutes les femmes.**

Le cancer du col de l'utérus est causé par le virus du papillome humain (HPV pour human papillomavirus). Ce virus se transmet très facilement, par contact sexuel, même protégé et la plupart du temps, il disparaît complètement. Mais parfois, chez un nombre restreint de femmes, ce virus provoque une infection chronique qui au bout de 10-15 ans peut causer un cancer du col. Le virus HPV est retrouvé dans plus de 99% des cas de cancer du col. Un dépistage régulier permet de détecter très précocement les cellules touchées par le virus ou le virus lui-même ; ce qui permet d'effectuer un traitement bien avant le stade du cancer.

## Le cancer du col de l'utérus en Belgique en chiffres

En Belgique, on compte 679 cas de cancer du col de l'utérus en 2012. L'âge moyen au moment du diagnostic est de 54 ans. Le cancer du col de l'utérus est le cinquième cancer de la femme, après celui du sein, du colon, des ovaires et du rectum.

## Comment se faire dépister ?

Le gynécologue ou médecin généraliste réalise un simple frottis (Pap-test) qui peut révéler la présence de lésions précancéreuses provoquées par le papillomavirus. Ce dépistage est entièrement gratuit et il est recommandé aux femmes entre 25 et 64 ans de le faire tous les 3 ans. C'est pourquoi, Solidaris rappelle qu'il est essentiel que toutes les femmes continuent à se faire dépister même après la ménopause. Les femmes qui ont reçu le vaccin HPV doivent également faire le dépistage. En effet, les vaccins protègent contre les virus HPV les plus souvent responsables de cancer du col, mais pas contre tous les types de virus HPV qui peuvent le provoquer. Il existe aussi un test, intitulé le test HPV, qui permet de détecter la présence du virus HPV lui-même et qui pourrait être utilisé lors du dépistage.

## Une véritable politique de dépistage fait défaut

A l'avenir, le KCE (Centre Fédéral d'Expertise des Soins de Santé) recommande que le test HPV remplace le Pap-test chez les femmes de plus de 30 ans. Solidaris plaide pour que les recommandations du KCE soient prises en compte et que la mise sur pied d'une véritable politique de dépistage de ce cancer voit le jour, ceci afin de permettre aux 40% de femmes non dépistées d'en bénéficier. Ces dernières sont majoritairement des femmes plus âgées et des femmes socio économiquement défavorisées. Solidaris souhaite une amélioration de l'accessibilité du dépistage du cancer du col de l'utérus pour toutes les femmes.

### CONTACT PRESSE :

Claire Huysegoms, porte-parole de Solidaris, 0479616781, [claire.huysegoms@mutsoc.be](mailto:claire.huysegoms@mutsoc.be)